

Chapitre 3 : Les dynamiques des groupes sociaux  
1.3) P.C.S., revenus, genre... des variables à opposer ou à articuler ?

**TG2 : Vers les épreuves du bac** (d'après un support de Carole Bernier)

**Objectifs :**

- ⇒ Savoir organiser les sous-parties d'une synthèse de façon logique
- ⇒ Savoir que problématique et plan sont étroitement liés
- ⇒ Savoir organiser une introduction et une conclusion

**Travail à faire :**

- 1/ Répondez aux 6 questions préparatoires portant sur les 3 documents.
- 2/ Formulez la problématique correspondant aux 2 grandes parties imposées par le plan
- 3/ Retrouvez le plan détaillé de la synthèse à partir des 12 titres (T) proposés. Pour chaque sous-partie, précisez le/les documents utilisables ou les connaissances de cours.
- 4/ Remettez l'introduction et la conclusion dans le « bon ordre ».

**I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE :**

1. Donnez la signification de la valeur encadrée dans le tableau. (**Document 1**) (1 point)
2. Comparez la situation des cadres et professions intellectuelles supérieures à celles des ouvriers. (**Document 1**) (2 points)
3. À partir d'exemples chiffrés tirés du tableau, montrez que les inégalités de revenu ne peuvent expliquer toutes les inégalités. (**Document 1**) (3 points)
4. Listez en les explicitant si nécessaire toutes les transformations présentées dans le **document 2**. (2 points)
5. Pourquoi la nomenclature de l'INSEE ne rend-elle pas compte des oppositions entre les actifs « stables » et « vulnérables » ? (**Document 2**) (2 points)
6. Quelles variables sont utilisées dans le **document 3** pour mettre en évidence les inégalités face au chômage ? Quantifiez ces inégalités avec des données pertinentes. (2 points)

**DOCUMENT 1**

**Inégalités selon les catégories socioprofessionnelles (PCS)**

	Niveau de vie annuel moyen des individus du ménage <sup>1</sup> en 2004 (en €)	Taux de pauvreté en 2004 au seuil à 60% du revenu médian (en %)	Taux de départ en vacances en 2004 (en %)	Espérance de vie des hommes à l'âge de 35 ans entre 1991 et 1999 (en années)	Ménages disposant d'une connexion à Internet en 2006 (en %)	Sont allés au cinéma au moins une fois au cours des 12 derniers mois en 2006
Agriculteurs exploitants	14 076	33,2	38	43,5	38,8	39
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	22 131	15,6	67	43	62,5	50
Cadres, professions intellectuelles supérieures	30 036	<b>2,1</b>	90	46	82,9	81
Professions intermédiaires	21 090	2,9	78	43	66,9	73
Employés	16 594	9,8	63	40	47,9	58
Ouvriers	15 062	12,6	48	39	37,7	46
Retraités	17 427	8,4	53	-	16,3	26
Autres inactifs	16 251	20,9	66	28,5	25,4	(nd) <sup>2</sup>
Total	18 304	11,0	65	41	41,8	51,0

Source : Insee d'après *Enquête Revenus Fiscaux 2004*, *Insee Première* n°1025 de juin 2005 et *Enquête Permanente sur les conditions de vie (EPCV) 2007*

<sup>1</sup> Revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). On attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0.5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0.3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

<sup>2</sup> (nd) : non disponible

**DOCUMENT 2**

Élaborée au tournant des années 1980 et 1990, la nomenclature PCS est-elle encore pertinente ? Certains en doutent au vu de l'ampleur des évolutions qu'a connues la société française depuis 20 ans. De fait, la structure des emplois s'est modifiée, de nouveaux métiers, de nouveaux champs professionnels sont apparus, (Cf. l'informatique, la communication), certaines professions ont été reclassées (instituteurs). L'explosion des emplois dans les services fragilise la nomenclature du groupe « employés » (discordances grandissantes entre emplois « qualifiés » et « non qualifiés » alors que la nomenclature est muette sur ce point). Surtout les transformations majeures du marché du travail ont généré des clivages transversaux au sein des groupes sociaux : les emplois précaires et le chômage à répétition concernent des effectifs toujours plus importants, surtout parmi les jeunes. Le chômage de longue durée affecte durablement certains segments de la population. D'où des oppositions entre « stables » et « vulnérables », intégrés et marginalisés dont la nomenclature ne rend pas compte.

## Taux de chômage selon le sexe et l'âge en 2006 (en %)

	Ensemble	dont		
		25 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans ou plus
Hommes actifs immigrés	13,7	13,1	13,5	12,7
Hommes actifs non immigrés	7,6	7,5	4,8	4,9
Ensemble des hommes actifs	8,1	7,9	5,6	5,8
Femmes actives immigrées	17,9	22,7	13,2	13,7
Femmes actives non immigrées	9,0	9,3	6,7	5,5
Ensemble des femmes actives	9,6	10,3	7,2	6,2
Ensemble de la population active immigrée	15,5	17,4	13,4	13,1
Ensemble de la population active non immigrée	8,2	8,3	5,7	5,2
Population active totale	8,8	9,0	6,4	6,0

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> trimestre 2006

Note : résultats en moyenne annuelle.

Champ : France métropolitaine, individus de 15 ans et plus.

**II - QUESTION DE SYNTHÈSE****Sujet : Quelle est la pertinence de la nomenclature des P.C.S. pour mesurer les inégalités ?****2/ Problématique (2 points) : Nous voulons démontrer que...****3/ Plan détaillé (4 points) :****I/ Les P.C.S. sont incontournables pour rendre compte de nombreuses inégalités**

1.1) ...

1.1.1. ...

1.1.2. ...

1.2) ...

1.2.1. ...

1.2.2. ...

**II/ Mais la nomenclature des P.C.S. seule ne permet cependant pas d'étudier toutes les inégalités**

2.1) ...

2.1.1. ...

2.1.2. ...

2.2) ...

2.2.1. ...

2.2.2. ...

T 1 : Les transformations du marché du travail font apparaître de nouveaux clivages au sein des P.C.S. (Doc ? : )

T 2 : La pertinence de la nomenclature des P.C.S. est remise en cause (Doc ? : )

T 3 : Une forte inégalité selon le critère immigré / non immigré (Doc ? : )

T 4 : Les P.C.S. permettent également de rendre compte des inégalités sociales (Doc ? : )

T 5 : Les inégalités de revenus génèrent des inégalités de consommation (Doc ? : )

T 6 : L'homogénéité des P.C.S. est remise en cause par les transformations des emplois (Doc ? : )

T 7 : D'autres variables doivent être convoquées, notamment en matière de chômage (Doc ? : )

T 8 : Les inégalités sociales ne résultent pas que de facteurs économiques mais aussi culturels (Doc ? : )

T 9 : Les P.C.S. permettent de rendre compte des inégalités économiques (Doc ? : )

T 10 : De fortes inégalités d'espérance de vie entre P.C.S. (Doc ? : )

T 11 : L'âge et le sexe sont discriminants (Doc ? : )

T 12 : Les inégalités de revenus sont repérables dans la nomenclature des P.C.S. bien que le revenu ne soit pas un critère de construction (Doc ? : )

#### 4/ Remettre l'introduction dans le « bon ordre » (1 point) :

- Ces derniers vont-ils remettre en cause la pertinence de la nomenclature des P.C.S. pour analyser la société française ? Nous montrerons donc dans une première partie que les P.C.S. sont incontournables pour rendre compte de nombreuses inégalités, puis nous montrerons que la nomenclature des P.C.S. seule ne permet cependant pas d'étudier toutes les inégalités présentes et à venir.
- Les inégalités économiques sont évaluées en termes monétaires : revenu, patrimoine alors que les inégalités sociales s'apprécient en termes d'avantages et de désavantages par rapport à une situation moyenne : face à l'emploi, l'accès au logement ou la réussite scolaire ...
- La récente crise financière, qui a entraîné la plupart des pays développés dans une crise économique profonde et une récession brutale, soulève des incertitudes sur la dynamique des inégalités tant économiques que sociales. Les mutations observées depuis 30 ans vont-elles s'accélérer ? De nouvelles inégalités et de nouveaux clivages vont-ils apparaître ou s'accroître ?
- Les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sont le résultat d'un regroupement de la population active française par l'INSEE en 1954 (remanié en 1982) en catégories socioprofessionnelles à l'intérieur desquelles les individus ont des caractéristiques proches : professions, niveau d'études et d'autonomie hiérarchique, secteur d'activité, statut indépendant ou salarié. Les inégalités désignent les différences d'accès à des ressources rares et socialement prisées.

#### Remettre la conclusion dans le bon ordre (1 points) :

- Cependant elle apparaît de plus en plus limitée pour rendre compte de la réalité socioprofessionnelle contemporaine et de la dynamique des inégalités économiques et sociales. Les critères de classification, et surtout l'homogénéité des P.C.S., sont de moins en moins adaptés à la population active d'aujourd'hui et les transformations du marché du travail font apparaître de nouveaux clivages.
- Les transformations économiques et sociales consécutives à la crise majeure que nous traversons vont-elles accélérer l'obsolescence des P.C.S. ou au contraire souligner leur pertinence scientifique ?
- La nomenclature des P.C.S., créée au début des années 1950 a été abondamment utilisée par les organismes statistiques, la recherche en science sociale mais aussi les enquêtes d'opinion ou marketing, pour rendre compte des inégalités économiques et sociales en France. Il est incontestable que la nomenclature des P.C.S. a permis et permet toujours de mettre en évidence de nombreuses inégalités économiques mais aussi sociales.
- Par ailleurs, d'autres inégalités peuvent être mises en évidence, notamment en matière de chômage, en se fondant sur des variables non présentes dans la nomenclature des P.C.S. (sexe, âge, etc.). Il est donc de plus en plus nécessaire de croiser plusieurs variables avec celle des P.C.S. pour appréhender la complexité des inégalités.

---

#### 4/ Remettre l'introduction dans le « bon ordre » (1 point) :

- Ces derniers vont-ils remettre en cause la pertinence de la nomenclature des P.C.S. pour analyser la société française ? Nous montrerons donc dans une première partie que les P.C.S. sont incontournables pour rendre compte de nombreuses inégalités, puis nous montrerons que la nomenclature des P.C.S. seule ne permet cependant pas d'étudier toutes les inégalités présentes et à venir.
- Les inégalités économiques sont évaluées en termes monétaires : revenu, patrimoine alors que les inégalités sociales s'apprécient en termes d'avantages et de désavantages par rapport à une situation moyenne : face à l'emploi, l'accès au logement ou la réussite scolaire ...
- La récente crise financière, qui a entraîné la plupart des pays développés dans une crise économique profonde et une récession brutale, soulève des incertitudes sur la dynamique des inégalités tant économiques que sociales. Les mutations observées depuis 30 ans vont-elles s'accélérer ? De nouvelles inégalités et de nouveaux clivages vont-ils apparaître ou s'accroître ?
- Les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sont le résultat d'un regroupement de la population active française par l'INSEE en 1954 (remanié en 1982) en catégories socioprofessionnelles à l'intérieur desquelles les individus ont des caractéristiques proches : professions, niveau d'études et d'autonomie hiérarchique, secteur d'activité, statut indépendant ou salarié. Les inégalités désignent les différences d'accès à des ressources rares et socialement prisées.

#### Remettre la conclusion dans le bon ordre (1 points) :

- Cependant elle apparaît de plus en plus limitée pour rendre compte de la réalité socioprofessionnelle contemporaine et de la dynamique des inégalités économiques et sociales. Les critères de classification, et surtout l'homogénéité des P.C.S., sont de moins en moins adaptés à la population active d'aujourd'hui et les transformations du marché du travail font apparaître de nouveaux clivages.
- Les transformations économiques et sociales consécutives à la crise majeure que nous traversons vont-elles accélérer l'obsolescence des P.C.S. ou au contraire souligner leur pertinence scientifique ?
- La nomenclature des P.C.S., créée au début des années 1950 a été abondamment utilisée par les organismes statistiques, la recherche en science sociale mais aussi les enquêtes d'opinion ou marketing, pour rendre compte des inégalités économiques et sociales en France. Il est incontestable que la nomenclature des P.C.S. a permis et permet toujours de mettre en évidence de nombreuses inégalités économiques mais aussi sociales.
- Par ailleurs, d'autres inégalités peuvent être mises en évidence, notamment en matière de chômage, en se fondant sur des variables non présentes dans la nomenclature des P.C.S. (sexe, âge, etc.). Il est donc de plus en plus nécessaire de croiser plusieurs variables avec celle des P.C.S. pour appréhender la complexité des inégalités.